

Secrétaire : Christophe IMBERT (en nuit) 06.61.69.53.59  
Secrétaire adjoint jour : David OLIVIER 06.83.58.87.07  
Secrétaire adjoint matin : Amirouche MEHENNI 06.20.40.24.17

## 40 000€ : Suite et peut-être fin...

L'enveloppe de 40 000 € accordée aux agents de nuit de la PIC et des STM, dans le cadre de l'accord de juin 2007, sera répartie sous forme de chèques cadeaux culture pour un montant total de 75€ ou de chèques emplois service pour un montant total de 100 €. Lors de la plénière du 21 novembre, SUD avait demandé que les agents de nuit, basculés en jour, 78 au total, soient inclus dans le processus. En bref, qu'ils puissent eux aussi bénéficier de chèques cadeaux culture ou de chèques emplois services.

Pour la CFDT, il était primordial de vous demander votre avis. Nous sommes donc venus vous consulter deux soirs de suite.

### ■ La consultation

La CFDT a rencontré 150 agents de nuit de la PIC :

- 142 étaient contre
- 8 étaient pour

Pour la CFDT, le constat était clair. Et même si nous n'avions pas vu tout le monde, la tendance du « CONTRE » était très forte. Nous avons donc demandé, derrière cette consultation, une audience auprès de la Direction de la PIC. Il était important qu'elle sache ce qui se passait et ce que vous souhaitiez majoritairement.

**La Direction vous a entendu : les 78 agents déjà basculés en jour ne seront pas inclus dans le processus.**

Lors de cette audience, nous avons également demandé que les agents qui souhaitaient bénéficier de chèques cadeaux culture (75 €) ne soient pas pénalisés par rapport aux agents qui bénéficieront de chèques emplois service (100 €).

**En conclusion : Nous vous l'avons dit, la CFDT ne s'engagerait pas dans un accord sans vous demander votre avis. C'est ce que nous avons fait, et nous avons bien fait !!!**

**Nous avons pourtant essuyés des critiques de la part de nos autres camarades syndicaux. Certains sont même allés nous dire que nous n'avions pas à faire cela.**

**A faire quoi ? A vous demander votre avis ?**

**Désolés, mais nous ne décidons pas à la place des premiers intéressés. Et nous continuerons d'ailleurs à le faire.**

**Si un accord local est mis en place, nous vous présenterons la version et vous demanderons une nouvelle fois votre avis. N'en déplaise à certains...**